

Vos questions / nos réponses

Alcoolisme

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/06/2011 10:26

Mon fils est depuis peu devenu dépendant. Il habite Carcassonne. Je me suis rendu près de lui, il a réussi seul à s'arrêter de boire pendant presque un mois. Depuis une semaine il a recommencé. Comment faire pour le convaincre de se rendre dans un centre spécialisé pour l'aider à se soigner. Ma belle-fille m'a lancé un appel désespéré car il semble qu'il n'accepte pas de se faire aider. Il se procure de la bière et boit en cachette. Quand j'étais sur place, avec ma belle-fille nous avons réussi à faire venir un médecin qui lui a donné un traitement qu'il a pris tant que j'étais présent mais ensuite il a arrêté. Je ne sais plus comment faire.

Mise en ligne le 06/06/2011

Bonjour,

Nous comprenons la difficulté que vous rencontrez face à l'alcoolisme de votre fils et nous saluons les efforts que vous déployez pour lui venir en aide. Il semble avéré que votre fils a besoin d'aide même s'il décline pour l'instant celle que sa conjointe et vous-même lui proposez.

Toutefois, il n'existe pas de « recette clé en main » pour aider une personne sujette à une dépendance. « *Ce qu'il faut peut-être faire* » vous le faites déjà : être disponible, à l'écoute, suggérer des pistes d'aide... Il serait, peut-être, intéressant, que vous redéfinissiez votre manière de l'aider en essayant d'identifier les raisons qui l'amènent à s'alcooliser. Pour ce faire, vous pouvez solliciter une aide pour l'aider. Cette aide vous est proposée dans des centres de soins et d'accompagnement en addictologie. Ces structures offrent au delà de la prise en charge de la personne dépendante un accompagnement pour l'entourage; écoute et soutien sont alors proposés au membre de l'entourage qui va aider lui-même son proche confronté à la dépendance. Votre belle fille, pourrait éventuellement aussi s'inscrire dans la même démarche.

Nous vous indiquons ci-dessous pour chacun une adresse de lieu où vous pourrez solliciter cette aide.

Vous pouvez également appeler Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe entre 8h00 et 2h00 du matin, tous les jours) pour bénéficier d'un soutien téléphonique ponctuel au vu de vos difficultés.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA AVASTOFA La Seyne](#)

73, boulevard de Stalingrad
83500 LA SEYNE SUR MER

Tél : 04 98 00 25 05

Site web : www.avastofa.fr

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 19h15, mardi et mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h, jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place, de préférence le mercredi aux horaires d'ouverture du CSAPA, mais d'autres horaires sont possibles. Ou en équipe mobile (psychologue) intervenant à la Maison de santé à Beausset, joignable au 07 78 07 66 09

Substitution : Centre Méthadone : la délivrance se fait le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h à 12h par les infirmières.

Service mobile : le CAARUD mobile est joignable au 06 34 19 42 91, de 9h à 17h, pour mise à disposition de matériel stérile, TROD, informations et conseils en réduction des risques, petits soins etc... sur le territoire de l'Ouest du Var.

Autre : Consultation avancée au Beausset : le mercredi de 9h à 12h au Pôle Saint Exupéry (80 chemin du Rouvet). Intervention d'un binôme psychologue/infirmière. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du CSAPA.

[Voir la fiche détaillée](#)